

## Commission d'Appels d'Offres du 18 janvier 2024

---

### Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Etaient présents : Daniel JOMARD, Michaël ROHR, Jean-Michel MARTIN, Jean-Michel PHILIPPE, Karine CLAUDE, Cédric PIERREL, Dorine ROBERT.

Etaient excusés : Philippe CUNY.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE – Florent FURODET (Cabinet Chanéac).

Objet : Marché public de rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Jacques Zeller – Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois.

### 1°/ Marché public de rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Jacques Zeller – analyse des offres :

#### *a) Données du marché*

Date limite de réception des offres : vendredi 29 décembre 2023, 18h00.

Date d'ouverture des plis : lundi 08 janvier 2024, 17h45.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP.

Objet du marché : travaux de rénovation du gazon synthétique au stade Zeller à Vagney avec options.

Durée : 4 mois de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 685 000 € TTC options comprises.

Les variantes ne sont pas autorisées mais plusieurs prestations supplémentaires éventuelles sont à chiffrer.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 40 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 60 %

#### *b) Offres reçues*

<b>Société candidate</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Format de l'offre</b>
EPSL	22/12/2023	électronique
Fieldturf tarkett	22/12/2023	électronique
Id Verde	27/12/2023	électronique
Revet'sport assistance	28/12/2023	électronique

Propositions financières :

<b>Société candidate</b>	<b>Offre de base</b>	<b>PSE 1 remplacement équipements sportifs</b>	<b>PSE 2 agrandissement zone gardien ouest</b>	<b>PSE 3 agrandissement zone gardien ouest (enrobés)</b>
EPSL	664 452,96 €	18 708,00 €	16 823,76 €	26 346,36 €
Fieldturf tarkett	550 294,73 €	19 511,04 €	17 827,92 €	16 813,20 €
Id Verde	618 446,80 €	12 906,58 €	20 498,80 €	17 518,68 €
Revet'sport assistance	647 745,60 €	21 575,40 €	22 346,46 €	23 972,10 €

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société Fieldturf Tarkett.

Toutefois, l'analyse des offres a été réalisée pour analyser l'offre économiquement la plus avantageuse, M. FURODET présente les principaux éléments sur la base du tableau fourni en séance aux membres de la commission d'appels d'offres :

- Sur le critère du prix, l'ensemble des offres a pu être étudié avec des écarts notables entre les offres mais qui peuvent s'expliquer et ne sont pas très conséquents vu le volume des prestations. Le tableau avec un système de croix permet l'ajustement des offres en fonctions des options à retenir. Les points sont attribués au *pro rata* des offres financières avec une note maximale à Fieldturf Tarkett.
- Sur le critère technique, les valeurs intrinsèques du gazon et la garantie contractuelle de 10 ans et demis sont bien définis mais certaines offres ne respectent pas pleinement la conformité sur ces points soit avec des valeurs limites soit avec une garantie moins importante dans la durée. Beaucoup de non-conformités sont constatées sur la partie fournitures et terrassement ce qui peut poser des défauts en termes de qualité. Certaines entreprises ont un ou plusieurs sous-traitants. Sur les moyens humains, peu de différence, un peu moins de précisions uniquement. La méthode de travail est bien comprise par chaque entreprise mais certains détaillent moins leur planning ce qui affaiblit un peu leur offre.

Suivant les résultats de cette analyse, il est proposé de définir les options à retenir, puis :

-soit d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux-disante qui, en application des critères de notation, elle l'entreprise ID Verde

-soit de négocier les offres avec les entreprises en application du dossier de consultation sur les critères techniques et financiers afin potentiellement d'obtenir des offres plus attractives mais aussi de préciser certains éléments techniques actuellement absents, imprécis ou contraires au besoin exprimé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission propose d'engager la procédure de négociation.

L'attribution définitive reste soumise à l'attribution des subventions.

## **2°/ Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois – ouverture des plis :**

### *a) Données du marché*

Date limite de réception des offres : jeudi 18 janvier 2024, 12h00.

Date d'ouverture des plis : jeudi 18 janvier 2024, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP, site de l'AMV.

Objet du marché : travaux de rénovation de la chaufferie bois municipale de Vagney.

Durée : 6 mois de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 663 000 € TTC options comprises.

Les variantes ne sont pas autorisées mais plusieurs prestations supplémentaires éventuelles sont à chiffrer. 1 lot est relatif aux chaudières et réseaux et 2 lots sont spécifiques à la reprise de la chaudière bois et d'une chaudière gaz.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 40 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 60 %

### *b) Offres reçues*

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre	Lots
Eneria	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Denninger Frédéric	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Etablissements Eury	17/01/2024	électronique	1

Propositions financières :

Lot 1 :

Société candidate	Offre de base	PSE 1 Extension espace St Hubert	PSE 2 Filtres électrostatiques par chaudière	PSE 3 Dépose et évacuation d'une chaudière gaz
Eneria	491 018,63	27 282,22	87 676,20	2177,96
Denninger Frédéric	469 156,81	49 905,14	96 111,60	4 236,00
Etablissements Eury	445 297,01	43 547,18	131 735,00	1205,69

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société Eneria.

Lot 2 :

Société candidate	Dépose et évacuation 2 <sup>nd</sup> e chaudière gaz
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

Lot 3 :

Société candidate	Dépose et évacuation chaudière bois
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

L'analyse des offres lot par lot sera réalisée pour analyser l'offre économiquement la plus avantageuse puis présentée en commission d'appels d'offres.

Suivant les résultats de cette analyse, il sera évoqué la possibilité de négocier les offres ou d'attribuer et de choisir ou non les options présentées.

L'attribution finale est soumise à l'attribution des subventions.

### 3°/ Prochaines réunions :

La prochaine réunion se tiendra le 7 février 2024 à 18h00 afin de proposer l'attribution du marché pour le stade Zeller suite à la négociation et d'analyser les offres reçues pour le marché de la chaufferie.

La séance est levée à 19h15.

VAGNEY, Le 19 janvier 2024,  
Le Maire,  
**Didier HOUOT**

